

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1975-1976

Annexe au procès-verbal de la séance du 24 juin 1976.

## RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, autorisant l'approbation de l'avenant au Traité des Limites du 28 mars 1820, signé le 11 mai 1973 entre le Gouvernement français et le Gouvernement Luxembourgeois,*

Par M. René JAGER,

Sénateur.

Mesdames, Messieurs,

L'avenant au Traité des Limites signé le 11 mai 1973 entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg est rédigé en termes identiques à celui conclu entre la France et la Belgique.

Nous nous bornerons donc à vous inviter à vous reporter à notre rapport n° 371 et vous demandons d'adopter le projet de loi qui nous est soumis.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. André Colin, *président* ; Antoine Andrieux, Georges Repiquet, Jacques Ménard, Auguste Pinton, *vice-présidents* ; Jacques Genton, Serge Boucheny, Pierre Giraud, Francis Palmero, *secrétaires* ; Mme Janine Alexandre-Debray, MM. Maurice Bayrou, Gilbert Belin, Jean Bénard Mousseaux, Eugène Bonnet, Charles Bosson, Jacques Boyer-Andrivet, Louis Brives, Gilbert Devèze, Emile Didier, Lucien Gautier, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Edouard Grangier, Raymond Guyot, René Jager, Michel Kauffmann, Armand Kientzi, Louis Le Montagner, Ladislas du Luart, Louis Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Claude Mont, André Morice, Paul d'Ornano, Dominique Pado, Henri Parisot, Jean Pérédier, Edgard Pisani, Roger Poudonson, Jacques Sanglier, Abel Sempé, Edouard Soldani, Jean-Louis Vigier, Emile Vivier, Joseph Voyant, Michel Yver.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5<sup>e</sup> législ.) : 2219, 2312 et in-8° 501.

Sénat : 347 (1975-1976).

---

Traité et Conventions. — Luxembourg - Frontières.

## PROJET DE LOI

*(Texte adopté par l'Assemblée Nationale.)*

### Article unique.

Est autorisée l'approbation de l'avenant franco-luxembourgeois au Traité des Limites de 1820, signé à Paris le 11 mai 1973, dont le texte est annexé à la présente loi (1).

---

(1) Voir le document annexé au projet de loi n° 347 (1975-1976).